

Modifications de motocycles, tricycles, quadricycles

FO 303 16 - Page 1 sur 1
Version 9.0 – 25.01.24 - MNI

Données du véhicule

N° de plaque :	N° matricule :
Date du dépôt du dossier :	Réception du dossier (SCAN) :

Prière de cocher et compléter les rubriques concernées et déposer les attestations correspondantes afin de nous permettre d'examiner le dossier :

			OK
<input type="checkbox"/>	Jante, roue Dimension des pneumatiques :	<input type="checkbox"/> avant <input type="checkbox"/> arrière	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Suspension Abaissement :	<input type="checkbox"/> ≤ 40 mm <input type="checkbox"/> > 40 mm <input type="checkbox"/> Élévation : mm	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Disque de frein	<input type="checkbox"/> Avant <input type="checkbox"/> Arrière	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Flexible de frein. Le véhicule est équipé d'un système de frein ABS :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Pince de frein, adaptateur pour pince de frein		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Cylindre de commande de frein		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Fourche		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Té de fourche		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Guidon		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Commande avancée ou reculée		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Bras oscillant		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Dispositif d'échappement	<input type="checkbox"/> pot <input type="checkbox"/> catalyseur	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Silencieux d'aspiration		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Autres :		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Autres :		<input type="checkbox"/>

Copie du permis de circulation à fournir

Garage / Nom :
N° de téléphone :
Courriel :
Disponibilité pour le rendez-vous d'expertise :

Prière de nous déposer, transmettre le dossier par courrier ou par le formulaire de contact sur www.scan-ne.ch/contact
Nous vous fixerons un rendez-vous en conséquence.

Contrôle technique : À remplir par le SCAN

Nombre de modification		Date	
Temps du contrôle		Visa	
Lieu, date, heure de rendez-vous			

Base légale art. 34 al. 2 OETV

Le détenteur est tenu de notifier à l'autorité d'immatriculation les transformations apportées aux véhicules. Avant de pouvoir utiliser à nouveau un véhicule transformé, le détenteur doit le soumettre à un contrôle subséquent.